# Cérémonie des vœux – samedi 27 janvier 2024

Le Maire et le conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.

Avant d'évoquer les principaux travaux réalisés en 2023 et ceux prévus en 2024, voici quelques éléments budgétaires (prévisionnels) de l'exercice 2023 :

- Budget principal de fonctionnement :
  - Recettes réelles : 350 000 € :
    - 51%, soit 180 000 €, proviennent des impôts, taxes, dotations et subventions
    - 43% des recettes, soit 150 000€, sont liées au parc solaire (location des terrains, taxe sur le foncier bâti, etc.)
  - Dépenses réelles : 288 000 € :
    - 41% correspondent aux charges générales (électricité, gaz pour le chauffage de l'école, travaux d'entretien courant de voirie et des bâtiments communaux, frais de télécommunications, fournitures scolaires, etc.), soit 118 000 €
    - 30%, soit 87 000 €, représentent la masse salariale
    - 5% sont des subventions aux associations (15 000 €)
    - 4,5% représentent le remboursement d'intérêts des emprunts (13 000 €)
- Budget principal d'investissement :
  - Recettes totales (1 119 000 €) issues principalement des :
    - Subventions d'équipement obtenues : 125 000 € (presque 10%)
    - Dotations, fonds divers et réserves : 222 000 € (environ 20%)
    - Restes à réaliser de l'exercice 2022 sur les projets engagés : 194 000€ (15%)
    - Emprunts: 578 000€ (43%) prévu en 2023, non contracté mais à reporter en 2024
  - Dépenses :
    - Voir ci-après les travaux réalisés en 2023 et ceux prévus en 2024

#### **TRAVAUX REALISES EN 2023**

- 1. <u>Le parc photovoltaïque :</u> son installation est terminée. Les travaux de raccordement et de mise en service sont prévus en mars / avril 2024. Ce parc solaire doit engendrer les recettes suivantes pour la commune :
  - **150 000€ par an** (location des terrains avec revalorisation en fonction de l'indice de l'énergie, taxe sur le foncier bâti, autres recettes)
  - 180 000 € une fois en 2025 (au titre des mesures compensatoires forestières).
- 2. <u>Les travaux d'aménagement de la place du 19 mars 1962</u> (halle couverte, parking, aire de camping-car, jeux pour enfants) se sont terminés au début de l'été 2023
  - Coût global : 320 350 € H.T
  - Subventions obtenues : 196 000€ (112 000 € de l'État et 84 000 € de La Région), soit près des 2/3 du coût
  - Reste à charge de la commune : 124 350 €
- 3. Création d'un espace dédié à la collecte des déchets, à côté de la place du 19 mars 1962 :
  - Coût pour la commune : 18 000€ HT
- 4. Réalisation d'une barrière se sécurité au-dessus du mur de soutènement à la Montée des Aires :
  - Coût : 1000 €
- 5. Réhabilitation d'un chemin rural pour désenclaver le hameau de « Clamorand » :
  - Coût global : 89 535 € H.T
  - Subventions obtenues : 30% de la part de l'État, soit 26 860 €
  - Reste à charge de la commune : 62 675 € HT
- 6. Installation de pompes à chaleur dans la salle de classe et dans la salle polyvalente :
  - Coût pour la commune : 7 475 € HT (autofinancement communal)
- 7. Travaux de remise en état de l'auberge lors du changement d'occupants
  - Coût : 8 000€ HT dont 5 100 € de peinture
- 8. <u>Travaux divers</u> (frais de viabilisation d'une parcelle aux Grandes Pièces, réparation du dépassé de toit à la chapelle, création d'une dalle en béton sous la cuve à gaz, revêtement en enrobé sur empierrement place de

l'Auberge, matériel de visio-conférence dans la salle de réunion de la mairie, achat de panneaux de signalisation, lame de déneigement, guirlandes de Noël)

- Coût : 24 500€ HT

#### **TRAVAUX PREVUS EN 2024**

#### 1. Réparation d'une partie du mur du cimetière :

Coût : 7 000€ HT

- Calendrier des travaux : printemps 2024

## 2. Projet de remplacement des portes du bâtiment « Ecole-salle polyvalente »:

- Cout prévisionnel : 14 500 € H.T.

- Subventions : 30% (Etat), soit 4 350 €

- Coût restant à la charge de la commune : 10 150 €

- Calendrier des travaux : fin mars 2024

### 3. Construction d'un abri de jardin pour chaque appartement de l'immeuble « Le Chenelêt » :

- Coût: 7 000€ main d'œuvre + 4 300€ HT de fournitures

Calendrier prévu : printemps 2024

#### 4. Réalisation d'une toiture sur le lavoir et embellissement de ses abords à l'Est du village :

Cout prévisionnel : 18 950 € H.T.

- Subventions : 30% (région), soit 7 580 € ; en attente également d'une subvention demandée à la Fondation du Crédit Agricole

Coût restant à la charge de la commune : 11 370 €

- Calendrier prévu : avril 2024

# **5.** Réfection de deux portions de voirie communale (partie haute du chemin de l'Église et partie basse du chemin du Rosas) :

Coût : 41 950 € H.T.

- Subvention obtenue : 15 000€ (Département)

- Coût restant à la charge de la commune : 26 950 €

- Calendrier prévu : printemps 2024

#### 6. Reprise du réseau de distribution d'eau du quartier du Moulin :

- Coût prévisionnel : 134 000 € H.T. (entreprises non retenues à ce jour)

- Subventions obtenues : 67 250 € de l'Agence de l'eau et 19 000 € du Département

- Coût restant à la charge de la commune : 35%, soit 47 750 €

Calendrier prévu : printemps 2024

# 7. <u>Réfection d'un appartement communal</u> réunissant les anciens locaux de la Mairie et de l'appartement issu de la donation « DEVILLE ».

- Coût réel après signature des marchés avec les entreprises retenues : 312 717 € H.T.
- Subventions obtenues : 43 125 € de l'Etat et 50 000€ du Département
- Coût restant à la charge de la commune : 219 592 € (emprunt financé en partie par les loyers)
- Calendrier prévu : avril à octobre 2024

### 8. Réfection des réseaux d'eau et d'assainissement du village et de La Remise :

- Coût prévisionnel : environ 496 000 € H.T.

- Subventions obtenues : 2/3 du coût (127 000 € de l'Agence de l'eau, 149 000 € de l'Etat et 60 000 € du Département), soit un total de 336 000 €

- Coût restant à la charge de la commune : 160 000 €

Calendrier prévu : printemps à automne 2024

#### 9. Enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphonie du village et de La Remise :

- Coût prévisionnel : 298 300 € H.T. (hors éclairage public)

- Subventions obtenues : 50% du coût, soit 149 150€ (2/3 au titre des réseaux électriques et 1/3 au titre des communications électroniques)

- Coût restant à la charge de la commune : 149 150 €

Calendrier prévu : printemps à automne 2024